

Le téléphone cellulaire au volant

Prise de position du conseil d'administration de l'AMUQ adoptée le 28 septembre 2007

Auteure : D^{re} Émilie Davoine

Chaque année, au Québec, les accidents routiers remportent la première place du nombre de victimes par traumatisme. Bien que la vitesse au volant et la conduite avec les facultés affaiblies soient à l'origine de la majorité de ces accidents, d'autres facteurs font également partie des cibles de prévention. Qu'en est-il de l'utilisation du téléphone cellulaire au volant ? Devant la croissance exponentielle de son utilisation au cours de la dernière décennie et en l'absence de réglementation, on est en droit de s'interroger sur le danger que représente cette pratique.

Les nombreuses études expérimentales démontrent que le téléphone cellulaire amène une distraction cognitive et visuelle, et ce, peu importe le dispositif « en main » ou « main libre ». Les études épidémiologiques, quant à elles, révèlent une augmentation du risque relatif de collision chez les utilisateurs de cellulaire. Toutefois, les effets du cellulaire au volant sont potentiellement sous-estimés étant donné l'absence de cette donnée sur les rapports de collision.

Récemment, l'Institut de santé publique du Québec (INSPQ) publiait un avis basé sur une synthèse systématique de la littérature à propos des effets de l'utilisation du cellulaire au volant sur la performance des conducteurs et leur risque de collision. L'AMUQ a révisé le contenu de cette littérature et appuie les recommandations de l'INSPQ à savoir :

- **Interdire complètement l'utilisation du téléphone cellulaire au volant ;**
- **Réglementer l'installation des télématiques dans les véhicules ;**
- **Modifier les rapports de collision pour inclure l'utilisation du cellulaire.**

Ainsi, les recommandations de l'AMUQ rejoignent celles du coroner Martin Sanfaçon qui constatait, en 2006, l'implication du cellulaire dans un accident routier mortel. Il est temps de sensibiliser la population aux conséquences sur leur santé qu'a cette nouvelle habitude de vie. Une fois accoutumés, il est démontré qu'il s'avère difficile de modifier les mœurs des individus, même en légiférant.

RÉFÉRENCES

Avis de santé publique sur les effets du cellulaire au volant et recommandations. Institut national de santé publique du Québec. Janvier 2007.

Bureau du coroner, dossier n° 126147. Rapport du coroner Sanfaçon.

Laberge-Nadeau, C et coll. Wireless telephone and the risk of road crashes. *Accid Anal Prev* 2003; 35: 649-660

McCartt, Anne T. Hellinga, Laurie A. Bratiman, Keli A. Cell phones and driving : review of research. *Traffic Inj Prev.* 2005 Jun; 6(2): 97-104.

McEvoy et coll. Role of mobile phones in motor vehicle crashes resulting in hospital attendance, a case-crossover study. *BMJ* 2005; 331: 428-432.

Redelmeier, D.A. et Tibshirani, R.J. Association between cellular telephone calls and motor vehicle collisions. *NEJM* 1997; 336: 453-458.



750, boulevard Charest Est, bureau 515 Québec QC G1K 3J7
Téléphone : 418 658-7679 • Télécopieur : 418 658-6545 • Courriel : amuq@amuq.qc.ca
www.amuq.qc.ca